



**Présents** : Jérôme DEHONDT, Stéphanie GOHIER, Laurence LORET, Christine VILLATTE

**Autres présences** : Christian MORIN

**Absents excusés** : Aurélia IRAN

---

Nous avons accueilli M. Christian MORIN qui nous rejoint au sein de la commission.

## **1. ALIMENTATION**

### **A. Réalisé/en cours : Candidature « Les cantines s'engagent »**

Nous avons candidaté à l'appel de l'ADEME pour être accompagnés dans la mise en place de la loi EGAlim à la cantine de l'école René Rondreux (cf. <https://lescantinessengagent.fr/>).

Il y a eu 180 candidatures mais seuls 15 établissements seront retenus ; nous aurons la réponse d'ici la fin du mois d'octobre. Le travail préparatoire a permis d'identifier une réelle difficulté à identifier et intéresser des producteurs locaux bio/sous marque de qualité. Cela représente une opportunité pour la mandature actuelle qui s'est fixé pour objectif de faciliter l'installation de producteurs (paysan-ne-s et artisan-ne-s).

### **B. Perspectives**

Le contrat actuel avec Scolarest prend fin dans moins de 2 ans. Son renouvellement devra faire l'objet d'un travail préparatoire permettant d'aller au-delà des seuls objectifs de la loi EGAlim.

Nous allons par ailleurs proposer des formations sur les repas non carnés au chef de cuisine (cf. <https://www.gabbanjou.com/espace-collectivite/C3%A9/restauration-collective/notre-accompagnement/>).

Ce travail ira de paire avec la réduction du prix du repas pour les familles rencontrant des difficultés financières ne leur permettant pas d'offrir l'accès à la cantine à leurs enfants.

## **2. DECHETS**

### **A. Réalisé/en cours : Retour sur le WCUD**

L'après-midi de ramassage des déchets a réuni une trentaine de personnes qui ont oeuvré dans une excellente ambiance et des témoignages enthousiastes des habitants croisés. Une benne entière a été remplie, avec notamment de nombreux mégots.

### **B. Perspectives : Biodéchets et SICTOM**

Le tri des biodéchets doit être généralisé d'ici la fin de l'année 2023. Il semblerait que le SICTOM n'ait pas pris la pleine mesure des obligations légales qui lui incombent en ne travaillant que sur le seul compostage (qui n'est pas accessible à tous et doit être complété par une col-



lecte séparée). Une action est donc menée auprès du SICTOM afin de connaître les dispositions qu'il prévoit de déployer.

De précieuses ressources sur le sujet sont disponibles sur le site de l'ADEME : <https://www.op-tigede.ademe.fr/collectes-separees-biodechets>.

### **C. Questions / interventions**

Lorsque l'on souhaite déposer des déchets verts, il est nécessaire d'utiliser sa carte d'accès à la déchetterie. Ne pourrait-on pas déposer de tels déchets sans avoir à se priver d'un passage ultérieur ?

La carte d'accès à la déchetterie permet un nombre de passages important. Il est très rare que ce quota soit atteint. La question sera néanmoins transmise au SICTOM.

## **3. ENERGIE**

### **A. Réalisé/en cours : Projet d'usine de méthanisation**

La consultation publique concernant ce projet débute le 19 octobre et se termine le 16 novembre. Le Conseil municipal devra émettre un avis à ce sujet qui sera envoyé à la Préfecture.

Un collectif d'habitants opposés au projet est en train de se mettre en place. La municipalité fera le nécessaire pour que les habitants puissent être correctement informés afin de permettre une expression éclairée sur ce projet qui nous concerne tou-te-s.

Il convient sur ce projet de prendre de la hauteur de vue et d'y percevoir les enjeux collectifs locaux concernant pour l'essentiel le maintien des exploitations d'élevage sur le territoire mais aussi les incertitudes concernant l'utilisation du digestat (pollution de l'air et des nappes phréatiques, vie des sols...). De même, les exigences réglementaires en matière d'agriculture biologique entraînent de facto un « verrouillage » des exploitations concernées dans leur modèle. En revanche, les risques olfactifs semblent parfaitement maîtrisés et font l'objet d'investissements importants et non obligatoires, et la gêne en matière de trafic sera très relative.

### **B. Perspectives**

- *Panneaux photovoltaïques halle de tennis* : Il est prévu que la halle de tennis du plateau sportif puisse accueillir des panneaux photovoltaïques d'une puissance pouvant atteindre 100 MWc. Cette construction est l'occasion de mettre sur pied un premier projet citoyen d'énergie renouvelable. Dans ce domaine, il semble pertinent pour la commission de s'intéresser à des pistes de développement en milieu urbain (comme les ombrières de parking par exemple) plutôt qu'en milieu rural (comme aimeraient actuellement en développer certains carriers).
- *Chaufferies bois* : La commission préconise que les prochaines constructions ordonnées par la municipalité (par exemple la maison pluridisciplinaire de santé) intègrent un système de chauffage au bois, dont la ressource est importante sur le territoire.



## **4. URBANISME/BATIMENTS**

### **A. Réalisé/en cours : Ancien LIDL**

La municipalité va procéder à l'achat des locaux et terrain propriétés du groupe Lidl. Les habitants seront sollicités pour imaginer les activités pouvant y trouver une place. D'ores et déjà, plusieurs activités participant de la réduction des déchets, de la rénovation énergétique des bâtiments, de la promotion des projets citoyens d'énergies renouvelables ou encore des circuits courts ont été identifiées ; il faudra par la suite identifier les porteurs de projet et définir les modalités de mise en œuvre.

Ce bâtiment pourrait ainsi devenir un « quartier général » des initiatives concourant à la nécessaire transition écologique et sociale de la commune (et au-delà).

### **B. Perspectives**

Deux nouvelles tranches sont prévues d'être aménagées dans la ZAC du Val d'Argance. L'équipe municipale travaille avec Alter sur ce projet et a pu visiter des quartiers en proximité d'Angers très inspirants. Les perspectives portent sur la prescription d'objectifs ambitieux en matière de qualité des logements, d'intégration paysagère ou encore d'insertion de parcelles dédiées à l'habitat collectif/participatif.

## **5. ESPACES NATURELS**

### **A. Réalisé/en cours : Forêt de Chambiers**

L'adjoint à la Transition écologique a été désigné par le Bureau municipal pour suivre la gestion de la partie de la forêt par l'ONF (Office national des forêts) pour le compte de la commune. Par ailleurs, la forêt dans sa globalité est un espace naturel sensible. A ce titre, elle peut faire l'objet d'actions particulières de préservation et de valorisation.

### **B. Perspectives**

Le service Environnement et paysages du Département a été sollicité pour nous accompagner dans la définition d'un plan d'actions pour la Forêt de Chambiers mais aussi les bords de Loire (cf. <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/professionnels/guide-des-aides/aides-aux-ens>).

## **6. ECOCITOYENNETE / COMMUNICATION**

### **A. Réalisé/en cours :**

- *Plantation participative sur le coteau du Val d'Argance* : Une première plantation d'arbres et arbustes fruitiers est prévue cet hiver. Elle se fera avec les habitants, avec une préparation par le service des espaces verts de Durtal et accompagnée par une pépiniériste de Daumeray. Une première rencontre sera programmée après les vacances



de la Toussaint sur place pour permettre aux riverains de définir ensemble les objectifs de cette plantation.

- *Numéro spécial du magazine municipal* : Le numéro hivernal (parution en janvier) sera consacré à la transition écologique. L'occasion nous sera donnée de préciser ce qui se cache derrière cette expression, de présenter les chantiers que nous souhaitons lancer ainsi que les initiatives existantes qui nous inspirent.

## **B. Perspectives**

La colonie de chauve-souris de l'école René Rondreux se porte bien. Elle fera l'objet d'un programme pédagogique – qui reste à définir - en partenariat avec l'équipe enseignante et la LPO (Ligue de protection des oiseaux).

## **7. MOBILITE**

### **A. Réalisé/en cours : Schéma départemental des liaisons douces**

Trois fiches ont été rédigées, validées par la CCALS et soumises au Département pour figurer dans le schéma départemental des liaisons douces. Elles concernent les trajets vers Daumeray et Seiches (depuis l'arrivée de la voie verte en provenance de La Flèche).

### **B. Perspectives**

Un appel à manifestation d'intérêt a été émis par la Région pour financer des « solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires » (date limite de réponse : 30 juin 2021). C'est l'occasion de travailler, par exemple, sur un projet de flotte de vélos à assistance électrique en lien avec Escale ou encore de minibus pour personnes à mobilité réduite (en complément de Transport Solidaire).

### **C. Questions / interventions**

Un travail d'inventaire des circulations a été réalisé il y a quelques années dans Durtal pour recenser les passages problématiques pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Il conviendrait de le reprendre et de l'actualiser.

## **8. Programmation de la prochaine réunion**

Du fait du déroulement des premières étapes du projet participatif de territoire, il n'est pour l'instant pas possible de définir une date pour la prochaine réunion.

Elle aura cependant probablement lieu au mois de novembre afin de travailler sur le numéro spécial du magazine municipal.

**Sans autre question, la séance est levée à 22 heures**